

Mercredi 12 août 1523

< A. Clerval, *op. cit.*, pp. 377-378.

Delisle, # XXXIV, [f° 104 v°]

[Voir le document associé page 157 r°](#)

passé outre. Est seulement disposée à écrire au Roi et à son confesseur, Guillaume Petit, évêque de Troyes (en 1518), puis de Senlis (1527).

ca. 1470 ; + 1536

doct. U. Paris en 1502.

confesseur du Roi en 1509 ; aussi bibliothécaire royal en 1515

avec Budé & G. Cap, presse le Roi d'inviter Erasme à Paris.

Protège les humanistes (Lefèvre et Erasme) mais dénonce M. d'Arande (1523)

[Voir le document associé page 157 v°](#)

- commence par déclarer que trad. grec → latin et latin → franç. ne doivent pas être tolérées.

- question débattue s'il faut envoyer à Blois des commissaires pour expliquer à la cour la condamnation des ouvrages de B. Décide qu'au lieu d'aller à Blois, on écrirait lettre que l'évêque de Troyes mettrait sous les yeux du roi.

la lettre fut remise au roi par Guillaume Petit, qui écrivit à un MN, Guillaume Emery, de la colère du roi devant l'attitude de la Fac. ; ses propos leur fut rapporté le 3 nov. : « *Audivi quod theologi Parisienses volunt damnare libros Erasmi, quem ego volo accersire ad me, de quo intendo eis scribere.* » (Delisle, n° L). Demande à nouveau qu'on lui fournisse les articles incriminés ; refus ; mais Béda pourrait, à titre pers...